



Probleme de fin de contrat

Par **Cyrilnet**, le **16/05/2011 à 19:59**

Bonjour, Bonjour, voici mon histoire. Étant au chômage en avril 2010, le polemploi me propose une place dans un hôpital en CDD de 6 mois en tant qu'électricien qualifié au service atelier, je prend rendez-vous avec le directeur qui me prend pour un CDD les 6 mois. Ce passe et le directeur me demande de rester 9 mois de plus avec titularisation au départ en retraite d'un de mes collègues au 1^{er} juillet 2011 mais je dois être polyvalent ce que. Je suis donc me voilà parti pour 9 mois de peinture intense et je me mets à refaire tous les services et chambre avec des délais très courts car il perd de l'argent donc je bosse. Mon contrat se termine le 30 juin et donc je devais être titulariser et avant hier je reçois un recommandé disant que mon contrat est fini, je me suis bien fait avoir car le DRH et le directeur m'avaient promis l'embauche mais maintenant que tout son hôpital a été rafraîchi pas cher il me vire comme un mal propre que puis-je faire et sur quel base l'attaquer merci pour votre réponse

Par **conseiller du salarié**, le **16/05/2011 à 22:39**

Bonjour, Il faudrait examiner les termes de vos contrats. Un CDD "ne peut être conclu que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire" (Art. L1242-2 du Code du travail). La tâche [s]précise[/s] doit être stipulée dans le contrat : remplacement de M. Machin par exemple. Est-ce le cas ? Hélas, la promesse verbale d'une embauche ne vaut pas grand-chose.